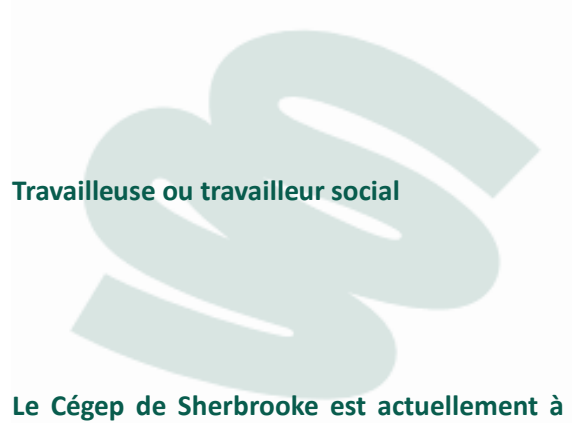




Travailleuse ou travailleur social



Le Cégep de Sherbrooke est actuellement à la recherche de personnes candidates pour pourvoir une banque de candidatures de travailleuse ou travailleur social au Service d'aide psychosociale.

Les avantages de travailler au Cégep de Sherbrooke* :

- Horaire flexible : conciliation famille-travail-loisirs
- Accès à 4 semaines de vacances et à plusieurs autres congés
- Allocation annuelle de perfectionnement
- Activités récréatives, sportives et sociales organisées
- Assurances collectives complètes
- Régime de retraite à prestation déterminée
- Partenariat avec la Société de Transport de Sherbrooke (STS)

*Certaines conditions s'appliquent.

Nature du travail

Les emplois de travailleuse ou travailleur social comportent plus spécifiquement la prévention, la promotion, le dépistage, l'évaluation du fonctionnement social, la détermination d'un plan d'intervention et sa mise en œuvre auprès des personnes étudiantes qui vivent ou qui sont susceptibles de vivre des difficultés affectives, sociales, scolaires ou familiales, dans le but de mettre en place des conditions favorables au développement psychosocial de la personne étudiante et de rétablir son fonctionnement social dans l'objectif de favoriser sa réussite scolaire

Quelques attributions caractéristiques

La personne travailleuse sociale, au moyen d'approches individuelles ou de groupes, met en place des activités visant à ce que la personne étudiante actualise au maximum son potentiel, surtout dans ses dimensions personnelles, familiales et sociales.

Elle évalue les personnes étudiantes présentant des difficultés d'ordre social, familial, personnel ou scolaire par l'étude et la synthèse des informations recueillies à l'aide de questionnaires, d'entrevues, de consultations et d'outils d'évaluation appropriés, tel des tests standardisés.

Elle évalue le fonctionnement social et les capacités adaptatives des personnes étudiantes, notamment celles atteintes d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une personne professionnelle habilitée.

Elle voit à la détermination et l'élaboration du plan d'intervention et s'assure de sa mise en œuvre.

Elle évalue les résultats et l'efficacité de l'intervention.

Elle collabore, au besoin, avec d'autres personnes intervenantes du collège à l'élaboration, la réalisation, l'évaluation et la révision du plan d'intervention de la personne étudiante dans le but de coordonner les interventions des personnes professionnelles concernées.

Elle participe à l'élaboration, la promotion et l'animation de programmes de dépistage, de sensibilisation et de prévention sur des sujets liés aux problématiques vécues, notamment le décrochage, la violence et le suicide.

Elle reçoit et analyse les demandes d'aide qui lui sont soumises, recherche et applique les solutions appropriées et, dans certains cas, réfère les personnes étudiantes vers les ressources appropriées. Au besoin, elle collabore avec les personnes représentantes d'organismes partenaires.

Elle outille, conseille et accompagne les personnes enseignantes et les autres personnes intervenantes du collège.

Elle prépare et assure la mise à jour de dossiers selon les normes propres à sa profession et les règles du Collège.

Elle rédige des notes évolutives et de suivi de ses interventions et des bilans.

Elle intervient auprès des personnes étudiantes pour désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle assure, au besoin, la supervision clinique de stagiaires en travail social.

Les exigences

- Être membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
- Très bonne connaissance des jeunes, des problématiques psychosociales auxquelles ils sont confrontés et des manifestations de ces problématiques (en milieu scolaire et/ou maison de jeunes).
- Très bonne connaissance des ressources existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux et des groupes communautaires de la région.
- Très bonne connaissance des mécanismes permettant de développer une relation de confiance avec les jeunes et avec les intervenants.

Test requis

Notez qu'un processus de sélection incluant une entrevue et un test de français écrit sera mis en place pour évaluer les candidatures. Il est à noter que la réussite de ces évaluations constitue un préalable pour accéder à cette banque de candidatures.

Salaires

56 725 \$ - 100 520 \$

Statut de l'emploi

Temporaire surnuméraire à temps partiel

Mandat offert

Le premier mandat offert est un mandat à temps partiel pour la session d'automne 2026 avec possibilité d'un autre mandat à la session d'hiver 2026, selon les besoins du service.

Horaire

14 heures par semaine (il s'agira de deux journées fixes à déterminer avec la personne retenue).

Entrée en fonction prévue

14 septembre 2026

Déposez votre candidature en ligne

Toute personne intéressée doit soumettre sa candidature en ligne avant le 8 septembre 2026, à 8h, en prenant soin de joindre son curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Date limite pour déposer votre candidature : Le 8 septembre 2026, à 8h.

Numéro de référence : TS-04-EXT

Remarques

Cette offre d'emploi est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées.